

FESTIVAL DE CINÉMA DE DOUARNENEZ

RAPPORT MORAL

SUR L'ANNÉE 2022



• • • • • ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE • • • • •

• • • • • SAMEDI 1ER AVRIL 2023 • • • • •

La vie associative - Évolutions en 2022.....	3
L'organisation du travail du CA en commissions.....	3
Commission Ressources humaines.....	3
Commission partenariats institutionnels.....	4
Commission Projet et politique de programmation.....	4
Commission Bénévoles.....	5
Les faits marquants de l'édition 2022.....	6
Concernant les ressources humaines.....	6
Le public.....	6
Le jeune public.....	6
La prévention des risques de violences sexistes et sexuelles.....	7
La restauration.....	7
Les perspectives pour 2023.....	8
Politique de communication.....	8
Culture bretonne.....	8
Réorganisation des commissions.....	8



La vie associative - Évolutions en 2022

De par son nouveau mode de gouvernance, élargi à l'ensemble des membres du CA et aux adhérent·e·s, la vie de l'association est intense sur toute l'année mais s'accélère dès mars pour la préparation du festival fin août.

L'organisation du travail du CA en commissions

En 2022, 14 commissions ont fonctionné. Commençons par rappeler leur mode de fonctionnement.

Quatre commissions sont réservées aux membres du CA. Il s'agit de celles en charge :

- des Ressources humaines. Le CA, rappelons-le, est l'employeur des salariés permanents, ponctuels et intermittents.
- des finances : suivi des budgets prévisionnels, préparation des bilans.
- des relations institutionnelles avec les partenaires que sont la Région, le Département et la Ville.
- de veiller à la Gouvernance collégiale mise en place en 2020.

Les autres commissions sont ouvertes à tou·t·es les adhérent·e·s qui peuvent s'y engager pour contribuer aux travaux et comprendre de l'intérieur la vie du Festival et le fonctionnement de l'association.

Chaque membre du CA siège dans au moins une commission et celles et ceux qui acceptent la fonction de coordinateur·rice se chargent des compte rendus et de la transmission au CA de l'avancée des travaux.

Les commissions ne se réunissent pas toutes au même rythme.

Pendant l'année 2022, certaines commissions ont avancé des chantiers importants, ce qui a pu se faire grâce à un travail souvent très soutenu. Ce fut par exemple le cas pour les travaux sur le Projet et sur le chantier des ressources humaines.

Quels sont les travaux qui ont débuté, continué ou ont été finalisés en 2022 ?

Commission Ressources humaines

Nous avons eu à mettre en place les nouvelles conditions de travail des emplois en CDI en prenant en compte les changements intervenus dans la convention collective « Éclat ».

L'examen de leur temps de travail et de leur rémunération montrent un écart important par rapport à la convention, et il nous faudra le régler progressivement. Nous avons revu également les statuts des CDD et intermittents du spectacle. Ce travail n'est pas encore finalisé ; nous intervenons par champ d'activité.

Pour nous aider dans cette démarche, un accompagnement par Uniformation a été décidé et sera finalisé en avril de cette année. Il revoit les fiches de poste des CDD et CDI et ainsi met en évidence les secteurs non pourvus qui fonctionnent actuellement au gré de la volonté de chacun et au prix d'une augmentation du temps de travail difficilement admissible.

Nous ne pouvons pas continuer à fonctionner dans les conditions anciennes pour le personnel qui, quel que soit son statut, permet au festival de perdurer. Il serait critiquable de ne pas appliquer, en interne, les valeurs que nous brandissons et allons défendre chez les autres peuples !

Commission Partenariats institutionnels

L'association reçoit des subventions des 3 collectivités partenaires depuis de nombreuses années au titre des politiques publiques en direction de la culture et de l'action culturelle :

La Région Bretagne, le département du Finistère et la ville de Douarnenez, qui, au-delà de l'aide financière, apporte une aide technique et logistique très appréciable.

Ce partenariat fait l'objet d'un accord contractuel par une convention pluriannuelle d'objectifs sur 3 ans entre l'association et les collectivités publiques.

Cette convention 2021/2022/2023 arrive à son terme. L'année 2023 devra permettre d'étudier les modalités de son renouvellement.

Ces aides sont indispensables pour le fonctionnement de l'association et l'on mesure chaque année leur importance pour assurer la pérennité de l'évènement.

C'est l'occasion pour l'association de mieux faire connaître aux partenaires le suivi et l'évolution de son projet, et les avancées sur des questions concernant, par exemple les Ressources Humaines, l'accessibilité... et, globalement, tout ce qui concerne l'engagement du Festival dans le Développement durable.

Commission Projet et politique de programmation

Le projet associatif du Festival a fait l'objet d'un travail important en 2022.

Explicitation et formalisation avaient commencé dès le séminaire de 2018. Il s'est poursuivi lors de celui de mars 2022. Il a été repris par la commission «Projet et programmation» très régulièrement au cours de l'année.

On peut souligner plusieurs enjeux à ce travail.

- Pour présenter le Festival, ses spécificités, la complexité de son organisation et de son fonctionnement, nous nous trouvons souvent devant la question : «Comment dire ? Par quoi commencer ?» Et, selon les interlocuteurs, il faut faire des choix de présentation différents mais qui doivent rester cohérents entre eux.

- Nous aurons en 2023 à renégocier les conventions pluriannuelles avec les Institutions qui subventionnent en partie le Festival. Pour ce faire, nous avons besoin de clarifier à la fois le Projet et le Modèle économique qui est le nôtre.

- Après avoir réécrit les statuts, le CA pouvait aller plus loin pour préciser le cadre dans lequel s'inscriraient des décisions concrètes. Nous en avons besoin. Ainsi, dans la situation d'un budget contraint et souvent précaire, comme le nôtre, l'arbitrage des décisions doit se référer avant tout au projet.

Après deux ans de réflexion, le projet sera écrit avant l'été et sera prêt à être expliqué pour le renouvellement des conventions.

On peut déjà dire qu'il reposera sur des valeurs constantes depuis sa création tout en étant conscient de l'environnement social actuel et appuyé sur un modèle économique soutenable.

Les qualificatifs que l'on retrouve à travers toutes les séances de travail sont :

- C'est un festival de cinéma qui ne ressemble à aucun autre car il mêle le cinéma et d'autres supports artistiques ; car il allie des moments festifs et éducatifs ; car les films, rarement montrés, sont le fruit d'une programmation pointue ; car il mêle des personnes qui ne se seraient pas rencontrées ailleurs (Sourd·e·s, LGBTQI+, féministes, intergénérationnel, ...)

- C'est un festival breton, ancré dans son territoire, qui s'intéresse aux problèmes des autres minorités de par le monde, en lutte ou pas.

- C'est un festival largement construit par les bénévoles, souvent finistériens.

Cinq axes ont été identifiés pour la mise en œuvre du projet associatif dans les prochaines années.

1. Ancrage sur le territoire

- partenariats
- ouverture sur la ville
- participation à une réflexion sur la politique audiovisuelle territoriale
- développement des liens avec les lieux de production audiovisuelle
- développement des liens avec des producteurs locaux de produits alimentaires
- actions à l'année

2. Sensibilisation au développement durable

- éducation au goût
- économie locale
- projet alimentaire

3. Inclusivité , accessibilité

- publics empêchés
- public éloigné
- « safe-zone »

4. Autres pratiques artistiques et culturelles

- inclusion des autres formes de créations
- rencontres géopolitiques
- partenariats culturels
- réflexion sur la programmation de la semaine
- place du cinéma en plein air

5. Gouvernance

- politique RH
- modèle économique
- rôle du CA

Commission Bénévoles

En 2022, une commission a été constituée pour réfléchir à la situation des bénévoles. Elle a été co-pilotée par un membre du CA et la personne de l'équipe chargée du bénévolat pour l'édition.

Nous le savons tous, même avec tout le travail fourni par l'équipe permanente et les équipes engagées pour la réalisation de l'édition chaque année, le Festival ne pourrait pas fonctionner si de très nombreux bénévoles ne s'engageaient pas sur de très nombreux postes.

Nous avons clarifié l'organisation du bénévolat :

- cartographie des postes
- harmonisation des contreparties
- encadrement et formation des bénévoles
- réflexion sur la valorisation de leur engagement (possibilité de VAE)
- meilleure articulation entre eux et les salariés

Peu à peu des améliorations se dégagent mais la réflexion doit se poursuivre. Une charte des bénévoles a été construite.

La valorisation du travail que fournissent les bénévoles est prise en compte dans les bilans financiers.

Pour mieux comprendre mieux les attentes et les motivations des bénévoles, une enquête auprès d'elles et eux a été réalisée pendant l'édition de 2022.

Il faut rappeler que s'inscrire dans le bénévolat donne un accès facilité à la culture, au travers du cinéma et des différentes propositions du Festival (débat, palabres, librairie, concerts...).

Les faits marquants de l'édition 2022

Concernant les ressources humaines

Les emplois en CDD durant le festival sont :

- un·e responsable des bénévoles
- une responsable du jeune public
- une responsable de la billetterie
- une responsable de l'accueil et de l'hébergement des invités
- les membres de la régie générale
- les membres de la régie audiovisuelle
- les membres de l'équipe de décoration
- les projectionnistes

Les régies ont été notre préoccupation première. L'organisation de la régie générale a été revue avec les intéressés, notamment leur temps de travail et leur périmètre d'intervention.

En ce qui concerne la régie audiovisuelle, l'organisation et la coordination avec la programmation et la gestion des salles est nécessaire, notamment la délimitation nette entre programmation et régie copie et audiovisuelle.

Les techniques de copie évoluent et demandent un matériel très spécifique dont il ne serait pas rentable de se munir.

La décision a été prise en CA de faire appel à un prestataire extérieur pour le festival 2023. Ceci permet la préparation et vérification des copies en amont du festival, une veille technique permanente, ce qui enlève une charge mentale pesante au reste de l'équipe pendant le festival et beaucoup d'heures supplémentaires.

Le public

Une enquête a été réalisée en 2022 pour connaître le profil des publics fréquentant le festival. Ce n'est qu'un instantané qui mérite d'être renouvelé régulièrement. N'oublions pas que 2022 était l'année de sortie de l'épidémie de COVID, donc l'année de reprise de l'activité festivalière.

Le jeune public

Les jeunes sont depuis longtemps un public auquel le Festival essaie de faire une place adéquate, en cohérence avec les perspectives d'Éducation populaire de son projet. Nous avons développé l'accueil des centres de loisir depuis plusieurs années.

Le Festival, depuis plus de 10 ans, propose aux enfants de 3 à 12 ans une programmation cinématographique et des ateliers liés au peuple invité, au cinéma et à d'autres aspects du Festival (les expositions, la littérature...)

L'écriture du Projet pour le jeune public a été réalisée par la commission.

Pour nous donner les moyens d'améliorer l'accessibilité des publics empêchés et éloignés, nous avons adressé à La Fondation de France un dossier très argumenté. Il n'a pas été retenu mais sera présenté à nouveau en 2023.

La question de l'accessibilité a été l'un de nos objets de réflexion dans ce projet.

En 2022, en concertation avec des lieux tels que la MJC, le Centre de Kermarron et l'Association La Obra, nous avons construit des propositions destinées aux jeunes de 13 à 18 ans.

Par ailleurs, la coopération avec les CEMÉA n'a pas pu se mettre en place comme nous l'avions fait depuis plusieurs années, en raison de questions interne aux CEMÉA.

La prévention des risques de violences, sexistes et sexuelles

Le Festival, comme beaucoup d'événements, a fait le constat de situations de violences sexistes/sexuelles lors d'éditions passées et de ce fait est vigilant quand à la problématique des violences en milieu festif.

Une formation à la prévention a été dispensée l'association Consentis. Plusieurs membres de l'équipe, du CA et des bénévoles y ont participé. Un autre temps de formation organisé par le Collectif des festivals et HF Bretagne a été suivi par des membres du CA et de l'équipe.

Sur la place du festival, un «Abri» a été installé, en collaboration avec le Planning Familial, mettant en œuvre des actions de prévention. Ce lieu était aussi conçu pour accueillir et accompagner toute personne ayant besoin d'un soutien dans ce domaine.

La prévention concernant ces situations a été développée au moyen d'affiches dans tous les lieux du festival et diffusée par différents moyens (catalogue, web, presse...)

Une équipe de bénévoles identifiables circulait sur la place du Festival les soirs de concerts, disponibles en cas de problème.

La restauration

L'alimentation au festival se veut l'occasion de rencontres, de convivialité, de plaisir partagé et d'ouverture vers l'autre.

L'importance du bénévolat dans le festival se retrouve aussi pleinement dans les questions relatives à la cuisine, par le respect des valeurs partagées, le besoin de convivialité, de vivre une expérience humaine enrichissante.

Pour permettre cela, le choix a été fait d'une cuisine propre au festival, qui permet de nourrir les acteurs du festival (public, équipes, invité·e·s, bénévoles). Ceci résultant aussi des capacités de restauration peu extensibles du territoire.

Une cuisine nourricière, saine, de qualité, qui s'inscrit dans les valeurs de développement durable, participe aussi au développement d'une production et d'une économie locale. Impact environnemental (producteurs locaux, tendant vers une agriculture le plus possible respectueuse de l'environnement, augmentation de la proportion de protéines végétales dans les menus), réduction des déchets, respect des choix alimentaires, sont pris en compte.

Dans la suite de 2021, nous avons fait appel à l'USPG (Université des Sciences et des Pratiques Gastronomiques) pour tenter de répondre aux intentions que nous avons. Cette collaboration n'a pas été pleinement satisfaisante : quantité et choix des plats mais surtout difficulté d'articuler le travail des professionnels avec la place des bénévoles.

En revanche, nous retiendrons des points très positifs :

- amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité de la cuisine,
- réduction drastique du gaspillage alimentaire,
- amélioration significative de la gestion du budget,
- coopération avec les producteurs locaux.

Les perspectives pour 2023

2023 sera une année charnière dans le monde de la culture en général, et dans celui des festivals en particulier. L'augmentation des coûts de production, la diminution du bénévolat ont conduit nombre d'événements à revoir à la baisse voire à supprimer leur programmation. C'est conscient du climat actuel que nous essaierons d'avancer et de défendre notre projet.

Cela conduit à réfléchir notamment à chercher d'autres sources de financement à travers l'élaboration d'une politique de mécénat.

Politique de communication

La nécessité de mettre en place une politique de communication est née du besoin d'un discours cohérent sur le projet associatif. Il doit s'adapter aux publics auxquels on s'adresse. Il adoptera des angles différents en fonction des enjeux et des interlocuteurs. Nous avons identifié des axes de communication à privilégier : auprès des adhérents, auprès des bénévoles, auprès des institutionnels et auprès des mécènes.

Tous ces publics demandent une information à l'année et le succès de la newsletter mensuelle nous prouve que c'est attendu.

Le travail des commissions et les délibérations du CA feront l'objet d'une communication régulière qui reste à définir.

Culture bretonne

Il est entendu que cette association reste une initiative bretonne, ancrée sur son territoire. Mais le contexte politique et culturel a changé en 45 ans.

Il nous faut revisiter ce que représente le terme « culture bretonne » à l'aulne du présent et avec les partenaires qui s'y intéressent, dans le domaine du cinéma mais aussi d'autres formes culturelles et de la langue bretonne.

Réorganisation des commissions

Étant donné les priorités de travail pour 2023 et le travail effectué en 2022 qui arrive à un terme, une dizaine de commissions sont à prévoir.

La commission Partenaires institutionnels aura à assurer, avec le Directeur, la préparation de la convention à renouveler avec la Région, le Département et la Ville.

La commission Finances poursuivra le suivi des budgets, avec un renforcement d'activité autour de l'édition. Elle contribuera aussi à la préparation de la convention à renouveler avec la Région, le Département et la Ville, en particulier avec une réflexion sur le modèle économique du Festival.

La commission Ressources Humaines poursuivra le travail engagé avec Uniformalion jusqu'en mai 2023 et continuera ensuite de mettre en œuvre la politique des ressources humaines pour les salariés.

La commission Gouvernance poursuivra son rôle qui est de

- Veiller aux questions de gouvernance (dont le lien entre les commissions, entre le CA et l'équipe...).
- Réfléchir sur les problématiques de gouvernance qui apparaissent.

- Faire des propositions au CA pour améliorer la gouvernance collégiale.

Un travail en cours concerne l'intégration de nouveaux membres au CA et la recherche de pistes pour permettre à tous de s'impliquer, dans la diversité des situations (vie personnelle, familiale, professionnelle...).

Rappelons que ces 4 commissions sont constituées uniquement par des membres du CA.

En revanche, les suivantes sont ouvertes aux adhérent·e·s qui souhaitent y prendre part. Et nous invitons celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent à s'y inscrire.

La commission Projet et programmation. Cette commission terminera l'écriture du projet. Sa réflexion concernant la programmation est essentiellement politique (par exemple sur la musique, les expos...).

La commission Logistique poursuivra en particulier un travail visant à favoriser l'accessibilité au Festival des publics dans leur diversité. En lien avec la commission Projet, elle poursuivra le travail de prévention des violences sexistes et sexuelles sur les sites du Festival. Elle suivra l'évolution des changements concernant la restauration et la cuisine.

La commission Jeune public s'associe elle aussi à la réflexion et à la mise en œuvre des moyens pour favoriser l'accessibilité des publics d'enfants et d'adolescents.

La commission Monde des Sourd·e·s poursuivra son travail pour améliorer la connaissance mutuelle de nos cultures, entre Sourd·e·s et entendant·e·s. Elle recherche également les moyens d'améliorer l'accessibilité.

La commission Questions de genre son champ d'action est encore à cerner.

La commission Littérature assure le repérage, la lecture de la littérature liée au peuple invité. Elle prépare les rencontres « littérature », la constitution du fonds pour la librairie éphémère du Festival et une bibliographie sur la littérature du peuple invité.